L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 12 RUE DES CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

DIMANCHE MATIN, 18 JUIN.

FRANCE.

NOUVELLES.

Extraits des journaux parisiens du 27 mai.)

A la suite de pourparlers nouveaux, l'ensemble s'est établie entre la droite modérée, le centre droit et le groupe Lavergne qui déposeront dans l'urne la liste que voici :

MM. de Talhouet, Delsol, Sacase, de Rennéguier, de Sugny, de Lacombe, de Clercq, Adnet, de Kerdrel, Antonin Lefèvre-Pontalis, de Tarteron, de Boissetet, Paris, Cornélis de Witt, Tellon, Lambert Sainte-Croix, de Campet.

L'extrême droite persiste à ne pas voter pour les candidats désignés par les autres groupes conservateurs.

Les gauches semblent être aujourd'hui beaucoup moins sûres de l'emporter. En effet, si trente candidats de la gauche ont été élus, c'est uniquement parce que sept, MM Duclerc, Labouchère, Lavergne, Deformie, Cézanne, Voisin et Bozu, étaient portés en même temps par les droites et le groupe Lavergne, parce qu'aussi les six autres, MM. Krantz, Humbert, Ricard, Rothmont, Jules Ferry et Ernest Picard, ont eu les voix de la réunion Lavergne.

Les bureaux des trois gauches se sont réunis ce matin à Versailles.

Ils ont résolu de maintenir les candidatures posées hier; l'entente n'a pu se faire avec le groupe Lavergne, qui votera aujourd'hui avec la droite.

Les gauches sont, en réalité, profondément affectées de cette rupture avec la réunion Lavergne; tous les conservateurs refusent désormais de s'allier aux groupes républicains; elles craignent, avec beaucoup de raison, du reste, que cette rupture ne porte un grand coup dans tous les départements aux idées républicaines, qui n'ont jamais pu, d'ailleurs, s'y acclimater beaucoup.

L'extrême gauche s'est réunie à une heure.

Son bureau l'a informée des résolutions prises dans la matinée par les délégués des trois groupes républicains.

En conséquence, il a été décidé que l'on voterait pour les mêmes candidats qu'hier, sauf à ne qu'effacerait sur la liste le nom de tous ceux qui, de près ou de loin, touchent au centre droit.

Contrairement aux assertions de plusieurs journaux, il est inexact que les fractions conservatrices de l'Assemblée se soient prononcées définitivement pour le scrutin de liste. Voici à ce sujet quelques détails intéressants :

Dans les différents groupes de la droite, certain nombre de députés préféraient le vote par scrutin de liste; mais des membres de la droite se sont aussi fait les influences sur les décisions de leurs collègues sont intervenus. Ces députés, délégués des groupes conservateurs, auront prochainement une conférence avec M. le ministre de l'intérieur, qui leur fera connaître le résultat probable des deux modes d'élection, d'après des rapports autorisés.

Les membres de la droite sont résolus à accepter le vote, par arrondissement, si l'honorable M. Buffet leur démontre que ce mode d'élection permettra au parti conservateur de triompher de la propagande radicale.

L'honorable M. de Bourgoing vient de demander la communication des pièces du dossier judiciaire soumises à l'examen de la commission d'enquête par M. le garde des sceaux.

M. de Bourgoing prendra connaissance du dossier, samedi. Ce dossier contient un certain nombre de documents émanant de procureurs généraux étant très favorables au député de la Nièvre, celui-ci a tout intérêt à les signaler à l'attention de l'Assemblée, dans le cas où M. Savary oublierait de leur compte de ces pièces.

PROGRÈS DE LA GAUCHE.

(Continué par le "Parrie")

Le résultat du premier tour de scrutin qui a eu lieu hier, pour la composition de la commission des lois constitutionnelles est la nomination de trève membres sur trente dont cette commission doit, au total, se composer.

Ajoutons aussitôt que ces treize membres, résultat inattendu, mais fort significatif—appartiennent tous à la liste combinée par les gauches, laquelle liste, à en juger par le nombre de voix que les candidats venant à la suite ont obtenu, promet, s'il ne survient pas une transaction, de passer aujourd'hui presque entière.

Telle est la situation que s'est créée, après quatre années seulement d'existence, une Assemblée s'est débuté si conservatrice, que beaucoup la traitaient d'arriérée et de réactionnaire! Livrée à la merci de la gauche, réduite à capituler entre les mains des radicaux, voilà, si l'ancienne majorité méritait au plus tôt, quelle sombre devoir être désormais sa destinée.

Or, cette réaction, loin d'être impossible, est, au contraire, tout indiquée et toute naturelle : il suffit, pour l'opérer, de renoncer à ces divisions fâcheuses, à ces luttes mesquines de partis rivaux qui, depuis une année seulement, l'union conservatrice du 20 novembre et du 24 mai.

Que l'on remonte d'une année simplement le cours des événements, que l'on envisage la situation du pays, celle de l'Assemblée nationale aux premiers jours de mai 1873, avant le renversement du premier ministère du maréchal, et, pour peu que l'on soit de bonne foi, pour peu que l'on soit franc et sincère, on sera frappé de toute la force perdue, de tout le terrain abandonné depuis lors par l'opinion conservatrice.

Et si nous nous demandons pourquoi cette perte, pourquoi cet abandon, nous sommes amenés à déplorer la marche divergente qui, depuis le 16 mai 1874, a remplacé l'union et la discipline dont auparavant précédemment les groupes variés de l'ancienne majorité, surtout nous sommes amenés à regretter cette perte d'autorité systématique dont tout à coup, à la grande joie des radicaux, l'une des fractions importantes de la majorité conservatrice s'est vue l'objet.

Un exemple et un témoignage évidents nous ont été donnés hier même de cette persécution et de cette hostilité par l'absence constatée de tout député de l'Appel au peuple parmi les choix qu'avant fait la droite en vue de composer sa liste.

Mais, tandis que chaque incident qui survient, tandis que chaque journée qui s'écoule prépare l'insuccès final et la défaite des conservateurs, la gauche, de plus en plus sûre du triomphe, menace, par ses progrès incessants, les intérêts les plus chers du pays.

Nous ne saurions trop mettre en évidence, sous ce rapport, un renseignement publié par le *Paris Journal* et qui a trait à certaine déclaration que, dans son dernier voyage du Midi, aurait faite la personnalité la plus en vue du parti républicain il s'agit de M. Gambetta.

Prévoyant l'avènement prochain de la République démocratique en France, et répondant à quelques-uns de ses interlocuteurs qui lui demandaient si, pour le maintien de la paix, il n'y avait pas lieu de redouter cet événement :

"Oui, dit-il, la France risque alors d'être plus isolée encore et plus suspecte aux monarchies qu'elle ne l'est à présent. Mais qu'il peut prévoir l'effet produit sur les mécaphèse nous entourant par l'explosion républicaine qui se produirait à la suite de nos victoires électorales, et de la transformation politique qui en sera la conséquence obligée? En 1830 et en 1848, la contagion révolutionnaire partie de France a secoué plus d'un trône; qui peut savoir les conséquences européennes de notre prochaine triomphe?"

Tout commentaire, à notre avis, affaiblirait la portée de ce langage, dont la conséquence inévitable serait une croisade entreprise contre notre pays par toutes les puissances monarchiques de l'Europe le jour où, par l'effet des élections générales prochaines, le parti républicain démocratique arriverait au pouvoir.

Nouvellement reçues, 500 pièces dentelle écrue chez Danziger.

VOYAGE EN VÉLOCIPÈDE. — On lit dans l'*Intérieur* :

Le célèbre vélocipédiste Emile Houbert vient d'accomplir avec succès le voyage qu'il s'était engagé à faire sur son vélocipède le *Lucifer*.

Parti le 14 mai de Briey à 4 h. du matin, ainsi que le constate le certificat de la mairie de cette ville, il arrivait le même jour à midi 24 m. place des Carmes, à Lunéville, à 11 se trouvait à Gravelotte à 5 h. 25 m., à Pont-à-Mousson à 7 h. 15, à Nancy à 8 h. 25, à Lunéville à midi 24.

La roue motrice de son vélocipède le *Lucifer* ayant un mètre de diamètre ou un de circonférence, a fait environ 35,480 tours pour accomplir ce trajet. Chaque tour et deux coups de circonférence exécuté par le vélocipédiste donne pour se recoupe le pédale dans l'espace de huit heures 24 m. temps d'arrêt compris, pour faire 15 kilomètres environ.

Chaque kilomètre, y compris les temps d'arrêt a été parcouru dans l'espace de 4 minutes 38 secondes, et en déduisant les temps d'arrêt de 44 minutes, chaque kilomètre aurait été effectué en 4 minutes.

Ce vélocipédiste a parcouru, dans l'intérêt de son affaire, en un an à différents intervalles, 11,000 kilomètres soit 2,250 lieues, ou 30 kilomètres par jour en moyenne.

Toutefois personnes attendaient l'infatigable vélocipédiste place des Carmes. Il ne devait arriver qu'à 2 heures : il a donc devancé le délai fixé avec ses parieurs de 1 h. 36 m. M. Houbertin a été accueilli à Lunéville, comme sur tout son parcours, par les plus chaleureuses sympathies.

La meilleure toile à rideaux à raies, chez Danziger, à 25 cts.

—Les Allemands sont quelquefois bien amusants—chez eux.

On disait dernièrement à la *Furcrie*, au théâtre de Berlin :

Fernand s'écrie :

Je t'ai-je pas nommée en disant la plus belle?

Et on voit entrer *Léonor*, une grande femme rousse, maigre—et portant des lunettes bleues!

—Nous avons déjà dit plusieurs fois qu'il convenait de n'attacher aucune créance à beaucoup de bruits répandus sur des projets agités au sein de la Chambre, relativement à l'élection des sénateurs inamovibles.

Rien n'a été décidé ni même délibéré à ce sujet, puisque rien n'est encore fixé quant à l'époque de cette élection.

Cependant, on peut prévoir comme possible la mise au jour, ensuite d'une proposition qui tendrait à porter au chiffre de la liste toutes les anciennes ministres faisant actuellement partie de l'Assemblée, sauf pourtant les ministres de l'empire, exclusion qui serait la conséquence naturelle de la sentence rendue le 8 mars 1871, à Bordeaux.

Cet ensemble de liste comprendrait un peu plus de trente noms que nous croyons devoir rappeler : MM. Jules Simon, Jules Favre, Picard, général Le Flô, amiral Fourichon, Crémieux, Magnin, Lasey, Tessonnere de Bort, Casimir Périer, Victor Lefranc, Waddington, Bérenger, Pouyer-Quertier, de Broglie, Ernoul, de la Bouillerie, Depeyre, Batbie, de Rémusat, amiral Pothuau, amiral Dompierre-d'Hornoy, de Carnège, Tailhand, Grivart, Mathieu Bodet, général Chabaud La Tour, Magne.

Parmi les ministres actuellement en exercice, deux membres des anciens cabinets: MM. Dufaure et Léon Say.

Parmi les ministres des gouvernements antérieurs à l'empire : MM. de Malleville, Wolowski.

MM. Gambetta et de Fourtou ne pourraient être compris dans ce projet et ne figureraient point sur la liste, n'ayant pas atteint l'âge de quarante ans.

M. Magne, bien qu'ayant fait partie des conseils de l'empire, y serait compris comme ministre du septennat.

Ces trente noms, ou à peu près, n'épuisant point le chiffre fixé de soixante-quinze, l'Assemblée pourrait y ajouter quelques uns de ses membres, tels que l'honorable M. Clapier par exemple, à qui son ardeur infatigable dans les travaux des commissions et son libéralisme éprouvé assureront toujours tous les suffrages.

On assure que les gauches ne seraient point absolument contraires à cette combinaison.

On nous assure que la diplomatie *impériale* de l'empire s'essaye à une négociation des plus délicates. Il s'agirait de ménager pour un voyage éventuel ses réfugiés dans les cours au fils de Napoléon III. Peut-être ne serait-on pas si exigeant que de le solliciter, ou du moins de le demander officiellement. Le jeune prince atteint l'âge auquel les princes se marient. Ce voyage le ferait connaître.

Il serait également question d'un grand et solennel manifeste que le prince prétendrait en ce moment même avec ses conseillers particuliers, des hommes nouveaux pour la plupart, et qui serait lancé à l'époque et à l'occasion des élections générales.

On parle plus que jamais d'un voyage de M. Rouher en Angleterre, auprès de la veuve et du fils de Napoléon III. Ce voyage aurait pour cause les difficultés qui se sont élevées sur l'exécution de la convention passée avec l'ancienne liste civile. L'ex-impératrice serait déterminée à porter la question devant les tribunaux. Les conseils en cette occasion seront Me Mathieu, ancien député de la Corrèze sous l'empire, et Me Busson Billault, ancien ministre.

Au nom de la commission parlementaire M. Bobert de Massy a, dans la séance de samedi, déposé son rapport, qui conclut, comme on le sait, à la non-ratification du contrat intervenu entre M. Rouher, comme liquidateur de l'ancienne liste civile, et M. Magne, ministre des finances.

L'ASSASSINAT JODON. — FOUILLES AU HAVRE.—On lit dans le *Havre* :

"Les recherches pour retrouver les objets jetés par Jodon dans le bassin du Commerce ont recommencé hier matin. Mais, au lieu de draguer, comme on l'avait fait jusqu'à présent, on s'est, cette fois, servi du scaphandre.

Vers quatre heures, un plongeur, recouvert de cet appareil, est descendu dans l'eau, en présence de M. Delaborde, commissaire central, et de M. Isaac, adjudant de police.

Les premières recherches faites à l'endroit où l'on avait tout d'abord trouvé le couteau sont demeurées sans résultat. On a poussé ensuite les investigations un peu plus loin, par comme on avait dit au plongeur la profondeur approximatif de sa sacoche, cet homme avant saisi un objet lourd, le ramena à la surface, croyant que c'était celui qu'on cherchait, mais il s'était trompé, c'était un gros marteau qui venait d'être retrouvé.

Le plongeur a dû, en conséquence, redescendre au fond du bassin, et, peu d'instants après, vers cinq heures du matin, il retrouvait la sacoche à environ quinze mètres du quai d'Orléans et à une distance de quatre mètres du quai de la Mâture.

Il s'empressa de remonter et la mystérieuse sacoche fut ramenée à terre. Un long séjour dans l'eau, elle était presque pourrie et crevée sur l'un des côtés.

Aussitôt cette découverte connue, on alla prévenir M. Buchere, avocat général, qui se rendit à l'hôtel de Normandie.

Dans l'après-midi, la sacoche a été ouverte au parquet, en présence des magistrats et du commissaire central. Les pièces de monnaie d'argent de toutes valeurs qu'elle renfermait étaient oxydées par leur long séjour dans l'eau, et elles étaient pour la plupart fortement collées les unes contre les autres, au point qu'il a fallu un travail assez long pour les détacher avant d'en faire le tri.

Quatre pièces d'or seulement y étaient restées : une pièce de 50 fr., une de 25 fr., une de 20 fr. et une de 5 fr.

La clef trouvée dans la sacoche a été reconnue pour être celle de la porte d'entrée de la maison de change de la rue de Bordeaux, qu'on avait l'habitude d'y placer.

A une quinzaine de mètres de l'endroit où la sacoche a été trouvée, on y a découvert un portefeuille en cuir appartenant au malheureux caissier. Tous les feuillets en étaient arrachés, et rien ne se trouvait dans les compartiments.

D'après le *Courrier du Hâvre*, la somme que renfermait la sacoche est évaluée à environ 1,200 fr.

Il ne résulterait donc, pour M. Adam, qu'un déficit total de 700 fr."

Voyez les Grenadines noires de Danziger, à 40 sous, en valant pleinement 60.

On lit dans l'*Ami du universel* :

Nous avons à peine parlé de la mort de Mme Cornu, femme du peintre Sébastien Cornu, filleule de la reine Hortense et de Napoléon III. Plusieurs journaux ont, en revanche, consacré un espace considérable dans leurs colonnes à recueillir différents traits de la vie de cette personne célèbre, d'ailleurs fort lettrée et douée d'une intelligence peu commune.

A un voyage que la reine Hortense fit en Italie, dit le *Figaro*, avec son fils, elle emmena sa pupille, dont elle ne se séparait point volontiers :

"Nous voyagions en poste, racontait Mme Cornu ; la reine et ses fils occupaient une berline, j'étais dans la seconde avec mon frère, nous étions dans la maison; quand les montées étaient trop rudes, nous descendions pour les gravir à pied ; le prince accompagnait à mol et, tout en cheminant, me lisait à haute voix, en pleurant à chaudes larmes, des passages de *Werther*, et comme mon émotion se traduisait moins vivement que la sienne, il suspendait sa lecture pour me dire avec indignation : "Hortense, vous n'avez pas de cœur."

"C'était alors," continuait Mme Cornu, "un jeune homme très doux, chez lequel il ne restait plus trace des emportements de son enfance et qui paraissait dénué de toute ambition; il s'estimait heureux de n'avoir, n'étant point l'aîné, aucun rôle à jouer dans le monde et ne s'occupait que de ses études, lisait beaucoup et faisait des vers qu'il déclamait de cette voix tant soit peu nasillarde que l'on sait."

Il y a loin de ces premières jeunes années et de ce "manque d'ambition" au temps du règne. Ici, le *Figaro* nous donne encore deux anecdotes très piquantes. La première semble démontrer la vérité de ce qui a été souvent dit de Mme Cornu. Ses amis ne manquaient jamais de la représenter comme étant restée "républicaine."

Un jour où elle était consultée par quelqu'un à qui l'on offrait une position dans la maison d'une des princesses ayant rang à la cour :

—Oh! n'acceptez pas, répondit-elle, vous y perdriez toute dignité! Pour moi, je rougis de honte, lorsque j'entends l'impératrice dire à quelqu'un de ses chambellans portant d'un des noms historiques de France, "Un tel, apportez-moi un coussin pour m'appuyer ; glissez un tabouret sous mes pieds."

La seconde anecdote surtout a du prix.

C'était à l'époque où le prince impérial s'en allait mourant d'un abcès à l'aine dont le dévora Nélaton. Le prince et la mère de l'enfant se désespéraient; les courtisans jouaient le rôle de la consternation, bien décrit par Saint-Simon à la mort du grand Dauphin ; mais on se tournait sournoisement vers le Palais Royal, et l'on tremblait en songeant au dédain que, depuis la naissance de l'héritier de Napoléon III on affectait pour le prince Jérome-Napoléon, qui allait peut-être redevenir empereur présomptif. Mme Cornu, liée de tant temps avec celui-ci, se présenta un matin chez lui ; à son aspect, le prince, avec la brusquerie qui le distingue, lui demande :

—Mon neveu est-il mort ?

—Non, répond Mme Cornu, il va mieux, je quitte à l'instant les Tuileries : mais pourquoi cette question ?

—Alors, reprend le prince, il devait être très mal hier soir, car R.....est venu tout à l'heure se mettre à ma disposition avec l'obséquiosité que vous savez ; je ne l'avais pas revu depuis le discours d'Ajaccio.

Mme Cornu n'estimait point le personnage dont il s'agit : néanmoins elle garda le secret de ce trait caractéristique.

Mme Cornu a été très mêlée à la politique de son parrain et de son ami. Il n'est donc que juste de lui accorder une part raisonnable de cette politique. Nous ne saurions, car tous ne l'avons vu mentionnée, que Mme Cornu avait été chargée de l'éducation des deux jeunes princes de Hohenzollern et que c'est son influence sur l'esprit de l'empereur qui détermina ce dernier à se rendre au gouvernement prussien pour faire attribuer au prince Charles, aîné des deux frères, le principat de Moldo-Valachie. Plus tard, quand le maréchal Prim, après avoir cherché dans toute l'Europe un souverain pour l'Espagne sans consulter ce noble et malheureux pays, imagina la candidature du second des Hohenzollern, il est croire qu'il ne trouverait encore que de la bienveillance aux Tuileries et ne se trompa point. Mme Cornu, amie et conseillère de l'empereur, ne sait pas mieux voir que Napoléon III l'action de la diplomatie prussienne.

Rubans à ceintures à 25 et 50 cts. la yarde chez Danziger.

A LA CORRECTIONNELLE.

EN VOYAGE.

Quelque a vu jouer au Bouffe-Parisien une petite pièce intitulée : "Un gendre qui n'a pas oublié leur mère" et en laquelle [illegible] 3 [illegible] "Mademoiselle, j'aime votre fille ! [illegible] Mademoiselle, j'aime votre fille droite ! [illegible] Mademoiselle, j'aime votre fille gauche ! [illegible] "On m'empoigne [illegible] armoire !"

Nous avions aujourd'hui à la police correctionnelle une seconde édition du personnage et de l'aventure.

Le personnage est un peintre en bâtiments venu à Paris pour le premier fois et pour son agrément.

Le jour même de son arrivée, il était arrêté et le voici devant la justice.

A peine M. le président lui a-t-il dit de se lever que notre homme attaque ainsi sa petite histoire : Quelle drôle de partie de plaisir l'arrive d'Amiens, j'entre chez un marchand de vins....

M. le président.—Vous vous expliquerez tout à l'heure.

La prévenu.—Quand ça vous fera plaisir, m'sieu ; vous êtes bien bon. C'était seulement pour dire....

M. le président.—Reconnaissez-vous avoir donné deux soufflets à Mme Andelain ?

Le prévenu.—Qui ça Mme Andelin ?

Le président.—La personne qui est là, à la barre.

Le prévenu.—Je lui ai donné deux.... Quelle drôle de partie de plaisir ! J'arrive d'Amiens, j'entre chez un marchand de vin, j'appelle Mme Andelain, que je ne connais pas du tout;

M. le président.—Enfin, vous de vous rapprocher pas.—Au témoin : Expliquez-nous comment le propos de quel est homme vous a frappée.

Le témoin.—Mon Dieu à propos de rien. J'étais dans une voiture, attendant mon mari ; cet homme veut entrer ; je lui dis : "Mais cette voiture n'est pas à vous, allez vous-en." Il me répond : "Si, elle est à moi, et j'y entrerai." Je proteste ; alors il m'allonge deux soufflets.

Ajoutons au récit du témoin qu'après avoir donné les deux soufflets, le prévenu est sorti de la voiture et a dit au cocher : allez !

Et le cocher, croyant que c'était un mari qui venait de surprendre sa femme en flagrant délit de rendez-vous galant et de lui administrer une correction conjugale, fouettait ses chevaux, lorsqu'un agent, attiré par les cris de la dame, accourut et arrêta l'homme aux soufflets.

M. le président, au prévenu.—Qu'étiez-vous venu faire à Paris ?

Le prévenu.—J'étais venu passer quelques jours pour mon agrément. Je suis un bonnet de bal ! voilà ma patente. Quel drôle d'agrément ! J'arrive d'Amiens, j'entre chez un marchand de vin, on me fiche en prison.... Je ne connais pas du tout cette dame, à preuve que je ne connais même pas Paris, puisque j'y suis venu pour la première fois.

—Prévenu, vous avez déjà subi une condamnation pour le même délit de voies de fait envers les agents de la force publique.?

—Oui, mon président, mais c'était en province.

Le tribunal délibère.

Le prévenu.—Quelle drôle de partie de plaisir ! J'arrive d'Amiens....

Le tribunal condamne le malheureux voyageur pour son agrément à quatre mois de prison pour le délit, et à 5 fr. d'amende pour ivresse manifeste.

Il faut convenir qu'il va emporter un bien joli souvenir de Paris.

—On se souvient que lorsque les fédérés tentèrent de s'emparer de la Banque de France, le bataillon, composé des employés de ce puissant établissement financier, résista vaillamment aux bandes de la Commune.

Des demandes de récompenses pour plusieurs soldats du bataillon de la Banque furent adressées à M. Thiers, qui n'accorda que trois nominations dans la Légion d'Honneur pour tout le bataillon.

Lundi, anniversaire du 24 mai, les gouverneurs de la Banque de France, qui rappelé au gouvernement du maréchal Mac-Mahon le dévouement et le courage de plusieurs soldats du bataillon de la Banque.

—L'*Opinion nationale* extrait d'une lettre reçue d'Espagne la piquante traduction d'une chanson satirique qui est fort en vogue là-bas :

Ma mère est Carlista, mon père Alphonsiste,
Mon mari est républicain,
Juba est cabriolet enragée (*loca*),
C'est celui qu'on cherchait, mais il s'était trompé, c'était un gros marteau qui venait d'être retrouvé.
Le plongeur a dû, en conséquence, redescendre au fond du bassin, et, peu d'instants après, vers cinq heures du matin, il retrouvait la sacoche à environ quinze mètres du quai d'Orléans et à une distance de quatre mètres du quai de la Mâture.
Il s'empressa de remonter et la mystérieuse sacoche fut ramenée à terre. Un long séjour dans l'eau, elle était presque pourrie et crevée sur l'un des côtés.
Aussitôt cette découverte connue, on alla prévenir M. Buchere, avocat général, qui se rendit à l'hôtel de Normandie.
Dans l'après-midi, la sacoche a été ouverte au parquet, en présence des magistrats et du commissaire central. Les pièces de monnaie d'argent de toutes valeurs qu'elle renfermait étaient oxydées par leur long séjour dans l'eau, et elles étaient pour la plupart fortement collées les unes contre les autres, au point qu'il a fallu un travail assez long pour les détacher avant d'en faire le tri.
Quatre pièces d'or seulement y étaient restées : une pièce de 50 fr., une de 25 fr., une de 20 fr. et une de 5 fr.
La clef trouvée dans la sacoche a été reconnue pour être celle de la porte d'entrée de la maison de change de la rue de Bordeaux, qu'on avait l'habitude d'y placer.
A une quinzaine de mètres de l'endroit où la sacoche a été trouvée, on y a découvert un portefeuille en cuir appartenant au malheureux caissier. Tous les feuillets en étaient arrachés, et rien ne se trouvait dans les compartiments.
D'après le *Courrier du Hâvre*, la somme que renfermait la sacoche est évaluée à environ 1,200 fr.
Il ne résulterait donc, pour M. Adam, qu'un déficit total de 700 fr."

Voyez les Grenadines noires de Danziger, à 40 sous, en valant pleinement 60.

On lit dans l'*Ami du universel* :

Nous avons à peine parlé de la mort de Mme Cornu, femme du peintre Sébastien Cornu, filleule de la reine Hortense et de Napoléon III. Plusieurs journaux ont, en revanche, consacré un espace considérable dans leurs colonnes à recueillir différents traits de la vie de cette personne célèbre, d'ailleurs fort lettrée et douée d'une intelligence peu commune.

A un voyage que la reine Hortense fit en Italie, dit le *Figaro*, avec son fils, elle emmena sa pupille, dont elle ne se séparait point volontiers :

"Nous voyagions en poste, racontait Mme Cornu ; la reine et ses fils occupaient une berline, j'étais dans la seconde avec mon frère, nous étions dans la maison; quand les montées étaient trop rudes, nous descendions pour les gravir à pied ; le prince accompagnait à mol et, tout en cheminant, me lisait à haute voix, en pleurant à chaudes larmes, des passages de *Werther*, et comme mon émotion se traduisait moins vivement que la sienne, il suspendait sa lecture pour me dire avec indignation : "Hortense, vous n'avez pas de cœur."

"C'était alors," continuait Mme Cornu, "un jeune homme très doux, chez lequel il ne restait plus trace des emportements de son enfance et qui paraissait dénué de toute ambition; il s'estimait heureux de n'avoir, n'étant point l'aîné, aucun rôle à jouer dans le monde et ne s'occupait que de ses études, lisait beaucoup et faisait des vers qu'il déclamait de cette voix tant soit peu nasillarde que l'on sait."

Il y a loin de ces premières jeunes années et de ce "manque d'ambition" au temps du règne. Ici, le *Figaro* nous donne encore deux anecdotes très piquantes. La première semble démontrer la vérité de ce qui a été souvent dit de Mme Cornu. Ses amis ne manquaient jamais de la représenter comme étant restée "républicaine."

Un jour où elle était consultée par quelqu'un à qui l'on offrait une position dans la maison d'une des princesses ayant rang à la cour :

—Oh! n'acceptez pas, répondit-elle, vous y perdriez toute dignité! Pour moi, je rougis de honte, lorsque j'entends l'impératrice dire à quelqu'un de ses chambellans portant d'un des noms historiques de France, "Un tel, apportez-moi un coussin pour m'appuyer ; glissez un tabouret sous mes pieds."

La seconde anecdote surtout a du prix.

C'était à l'époque où le prince impérial s'en allait mourant d'un abcès à l'aine dont le dévora Nélaton. Le prince et la mère de l'enfant se désespéraient; les courtisans jouaient le rôle de la consternation, bien décrit par Saint-Simon à la mort du grand Dauphin ; mais on se tournait sournoisement vers le Palais Royal, et l'on tremblait en songeant au dédain que, depuis la naissance de l'héritier de Napoléon III on affectait pour le prince Jérome-Napoléon, qui allait peut-être redevenir empereur présomptif. Mme Cornu, liée de tant temps avec celui-ci, se présenta un matin chez lui ; à son aspect, le prince, avec la brusquerie qui le distingue, lui demande :

—Mon neveu est-il mort ?

—Non, répond Mme Cornu, il va mieux, je quitte à l'instant les Tuileries : mais pourquoi cette question ?

—Alors, reprend le prince, il devait être très mal hier soir, car R.....est venu tout à l'heure se mettre à ma disposition avec l'obséquiosité que vous savez ; je ne l'avais pas revu depuis le discours d'Ajaccio.

Mme Cornu n'estimait point le personnage dont il s'agit : néanmoins elle garda le secret de ce trait caractéristique.

Mme Cornu a été très mêlée à la politique de son parrain et de son ami. Il n'est donc que juste de lui accorder une part raisonnable de cette politique. Nous ne saurions, car tous ne l'avons vu mentionnée, que Mme Cornu avait été chargée de l'éducation des deux jeunes princes de Hohenzollern et que c'est son influence sur l'esprit de l'empereur qui détermina ce dernier à se rendre au gouvernement prussien pour faire attribuer au prince Charles, aîné des deux frères, le principat de Moldo-Valachie. Plus tard, quand le maréchal Prim, après avoir cherché dans toute l'Europe un souverain pour l'Espagne sans consulter ce noble et malheureux pays, imagina la candidature du second des Hohenzollern, il est croire qu'il ne trouverait encore que de la bienveillance aux Tuileries et ne se trompa point. Mme Cornu, amie et conseillère de l'empereur, ne sait pas mieux voir que Napoléon III l'action de la diplomatie prussienne.

Rubans à ceintures à 25 et 50 cts. la yarde chez Danziger.

SPECTACLES, BALS, &c.

Théâtre des Variétés.

GARRICK CLUB.

VENDREDI soir, 25 juin 1875.

On jouera, à cette occasion,

London Assurance,

Le prix des places [illegible] Le public [illegible] Cet acteur [illegible] aux membres du club et au théâtre, le jour et le soir de la représentation. 3 jtes—

THEATRE DE L'OPERA.

DIMANCHE, 13 JUIN 1875.

Représentation offerte et donnée par le Club Dramatique Louisianais.

Famille malheureuse de la ville, sous la présidence de Mme Dudley.

1ère représentation (par le "Club Dramatique Louisianais") de

DÉSIR DE SAN MARCAN.

Drame en cinq actes, (mêlé de chant) par MM. Dumanoir et Dumbry.

Prix d'entrée (Fauteuil, Parquet et Premier Balcon) 50 cents

Deuxième Balcon et Troisième 25 cents

Nota. On peut se rendre au théâtre en Bateau-Omnibus, au Bureau du Canal, Rue Canal, à 7 heures P. M. On ne [illegible] Le bureau du théâtre ouvrira à 7 heures P. M. On [illegible] Le [illegible] Le [illegible] Le